



PROJET DE LOTISSEMENT - MAISONS EN RANGÉE: DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

TERRAIN NO.	LARGEUR LIGNE AVANT / MINIMUM	LARGEUR MARGE AVANT / MINIMUM	MARGE REcul AVANT / MAXIMUM	MARGE REcul LATÉRALE / MINIMUM
1	6,47 m / 6,7 m	-----	-----	-----
2	6,47 m / 6,7 m	6,65 m / 6,7 m	-----	-----
3	6,47 m / 6,7 m	6,55 m / 6,7 m	9,22 m / 9 m	-----
4	6,47 m / 6,7 m	-----	10,97 m / 9 m	1,30 m / 3,0 m

NOTE: L'implantation d'une remise de 10 m² sur les terrains nos 2 et 3 ferait augmenter le coefficient d'emprise au sol de 0,28 à 0,32.

Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI).
Ce projet a été préparé à partir d'un extrait du plan cadastral du Québec. Certaines dimensions et marges de recul calculées pourraient varier suite aux levés terrain et à l'analyse foncière.

PROJET DE LOTISSEMENT

Échelle : 1 : 300 Minute : 3910 Dossier : 1505-2734 Plan :

N.B. Ce document représente un projet de lotissement de maisons en rangée sur le lot 4 912 079, rue Croissant de la Pente Douce à Mont-Joli. Préparé pour accompagner une demande de dérogation mineure, il ne peut être utilisé ou invoqué à une autre fin sans l'autorisation écrite de son auteur.

Cadastre : QUÉBEC
Circonscription Foncière : RIMOUSKI
Municipalité : VILLE DE MONT-JOLI
Lot(s) : 4 912 079

NELSON BANVILLE
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
1511, RUE MÉNARD, C.P. 516
Mont-Joli (Québec), G5H 3L3
Tél: (418) 775-5100

Copie conforme à l'original

Nelson Banville
NELSON BANVILLE, a.-g.
Émise le 13-07-2015

MONT-JOLI, le 10 juillet 2015

Nelson Banville
NELSON BANVILLE
Arpenteur-Géomètre